

la lettre du projet

LES PORTES DE BONDOUFLE

Octobre 2012

EN BREF

■ Cet été, deux interventions ont eu lieu sur le périmètre du projet. **GRTgaz** a effectué les travaux de couverture de son réseau traversant le site d'est en ouest. L'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) a procédé aux **premières investigations pré-archéologiques** au niveau de la seconde tranche de la phase 1 située dans le prolongement du parc d'activités du Grand Noyer, au nord de l'opération. Les conclusions du diagnostic archéologique préventif seront connues dans les prochaines semaines.

■ Une consultation est en cours pour désigner le **futur urbaniste-architecte coordonnateur** qui accompagnera l'AFTRP, aménageur, dans la conception du quartier. Sa première mission sera de retravailler le schéma d'aménagement. Les études en cours (sûreté et sécurité publique, programmation des équipements publics, énergétique) et les nouveaux ateliers de concertation avec les habitants permettront de nourrir la réflexion.

■ Retrouvez toute l'actualité du projet et de la concertation sur le site internet du projet : quartierdesportesdebondoufle.fr



Extrait de la maquette 3D de la première tranche, phase 1 - AFTRP

LE PROJET AVANCE, LES ÉTUDES CONTINUENT

■ Alors que l'instruction des permis de construire prend fin sur la première opération, les études se poursuivent à l'échelle de l'ensemble du quartier des Portes de Bondoufle. Ces derniers mois ont permis de lancer ou d'approfondir la programmation des équipements publics, les ambitions en termes de développement durable ou les questions de sûreté et de sécurité publique (voir au verso).

■ Le dossier de réalisation de la ZAC a été approuvé par la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne. Il s'agit de la dernière étape réglementaire qui permet de fixer le programme des équipements publics et d'amorcer la phase opérationnelle du projet (première tranche de la phase 1).

■ Les études à l'échelle de l'ensemble de la ZAC continueront tout au long de l'année 2013 avec la désignation d'un urbaniste-architecte et d'une équipe de maîtrise d'œuvre des espaces publics. Leur travail portera sur l'ensemble du quartier.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

■ Enquête Publique Dossier «Loi sur l'Eau»

Du 1^{er} octobre au 3 novembre inclus, un dossier d'enquête est disponible à la mairie de Bondoufle afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses éventuelles remarques. Une autorisation du service de la police de l'eau permettra d'engager les premiers travaux.

■ Réunion publique en décembre

Cette réunion permettra de faire le point sur l'avancement du projet et des études et marquera le lancement d'un nouveau cycle de concertation.

LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DU PROJET

Soucieuses d'inscrire le développement durable au cœur du projet, l'AFTRP, la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne et la Ville de Bondoufle souhaitent engager l'opération dans une démarche de certification HQE* Aménagement™. Le bureau d'étude Safège assiste et conseille la maîtrise d'ouvrage dans la mise en œuvre d'une approche environnementale de l'urbanisme.

La réalisation d'un diagnostic constitue la première grande étape de la démarche. Ce document identifie les contraintes et les potentialités du site ainsi que les enjeux de l'opération au regard du développement durable. Il s'appuie sur le référentiel réalisé par CERTIVEA, l'organisme certificateur. 17 thématiques sont définies autour de trois sujets principaux :

- Intégration et cohérence du quartier : répondre aux besoins en logements y compris sociaux, favoriser la densité pour limiter la consommation de terres agricoles, encourager les déplacements doux, assurer la continuité paysagère avec la ville existante.
- Ressources naturelles : préserver la biodiversité, utiliser des matériaux durables, recourir aux énergies renouvelables, gérer les déchets et les eaux pluviales, etc.
- Vie sociale : aménager un quartier agréable à vivre, respectant les principes de mixité sociale, offrant des services de proximité, des équipements et des espaces publics de qualité.

*Haute Qualité Environnementale

ÉTUDE DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ PUBLIQUE : AVIS FAVORABLE

La sous-commission départementale pour la sécurité publique a été chargée d'évaluer les risques de malveillance et d'accidents susceptibles d'être générés par l'opération d'aménagement. Le 14 juin 2012, elle a émis un avis favorable sur la création du quartier des Portes de Bondoufle.

L'analyse du projet montre en effet que les préoccupations en termes de sûreté et de sécurité publique ont été intégrées dès la conception des voies et des espaces extérieurs :

- cheminements lisibles,
- ambiance de qualité (présence de végétation, d'éclairage),
- séparation claire des flux piétons et véhicules,
- bande de circulation étroite incitant à réduire la vitesse,
- espaces publics généreux propices à une fréquentation sereine par les usagers,
- collecte des ordures ménagères dans des containers enterrés limitant les risques d'incendies, etc.

À l'issue de cette étude réglementaire, plusieurs recommandations ont également été formulées pour optimiser la prise en compte de la sûreté et de la sécurité publique en amont de la réalisation du quartier. Elles préconisent notamment une attention au choix du mobilier urbain (implantation, robustesse), un éloignement suffisant des activités présentant un risque de nuisances pour les logements, un aménagement limitant le stationnement abusif à proximité du parc, une sécurisation des groupes scolaires et des équipements sportifs.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU PROJET ET DE LA CONCERTATION SUR LE SITE INTERNET DU PROJET : quartierdesportesdebondoufle.fr

